

DEPARTEMENT
<b>ORNE</b>
CANTON
<b>LA FERTE-MACE</b>
COMMUNE
<b>LA FERTE-MACE</b>

## REGLEMENTATION ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

### DEFILE CONFRERIE DE LA TRIPIERE FERTOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200060960-20260519-170\_26-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026

#### LE MAIRE DE LA FERTE-MACE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2211 – 1 et suivants,
- Vu le Code de la Voirie Routière,
- Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions nécessaires pour garantir la sécurité des usagers lors du défilé organisé le samedi 30 mai 2026, par l'Académie des Confréries Gastronomiques du Duché Normandie-Maine,

- **ARRETE** -

**ARTICLE 1** – Le samedi 30 Mai 2026, le défilé organisé par l'Académie des Confréries Gastronomiques du Duché Normandie-Maine est autorisé à emprunter l'itinéraire suivant :

- 11h00 - Départ Place de la République
  - Place Leclerc
  - Rue d'Hautvie jusqu'au Crédit Agricole
  - Rue Saint Denis
  - Rue des Fossés Saint Denis
  - Rue de la Victoire
  - Arrivée Place de la République

Par ailleurs, il est ici précisé que le parking situé à côté de la Mairie (donnant sur la Rue aux Cordiers) est réservé aux membres de la Confrérie de la Tripière Fertoise, le 30 Mai 2026.

**ARTICLE 2** - Cette manifestation est placée sous la seule responsabilité des organisateurs qui devront prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à son bon déroulement. Le droit des tiers demeure expressément réservé.

**ARTICLE 3** - Les agents de la force publique et les organisateurs sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4** - Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Orne,
- Madame le Commandant de Gendarmerie
- Monsieur le Major du Centre de Secours de La Ferté-Macé
- Monsieur le directeur du CHIC des Andaines de La Ferté-Macé
- L'Académie des Confréries Gastronomiques du Duché Normandie-Maine

Fait à La Ferté Macé,  
Le 19/05/2026  
Le Maire,  
José COLLADO


